Anniversaire de la Loi Oudin-Santini

10 ans de partenariats solidaires et structurants

Mercredi 17 Juin 2015 De 16H30 à 20H

Sur le Bateau Alizé
Port de la Râpée
Paris 12è

Un évènement organisé par:















Programme prévisionnel de l'évènement:

Animation générale: Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, Président du pS-Eau

16H30 Accueil des participants sur la terrasse de la péniche

Café, thé, jus de fruits et petites douceurs

17H00 Mots d'ouverture

Annick Girardin, Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie (à confirmer) Jacques Oudin, Sénateur honoraire de Vendée André Santini, Ancien Ministre, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux, Président du Sedif

Signature de la Charte des élus de l'eau par Jacques Oudin et André Santini

17H30 « 10 ans de solidarité Nord-Sud - 10 ans de développement local »

Animation/modération : Alice Milot, Journaliste RFI

Présentation du bilan de la loi Oudin-Santini sur les 10 dernières années (pS-Eau)

Illustration par des témoignages et expériences d'acteurs de coopération

Débat avec la salle

18H45 « La loi Oudin dans 10 ans : perspectives pour une solidarité décentralisée en 2025 »
Animation/modération : Alice Milot, Journaliste RFI

Table ronde avec un panel d'acteurs de coopération et échanges avec la salle et tous les élus de l'eau présents

19H45 Proposition d'une première piste d'action concrète :

Lancement et signatures des Chartes des « élus de l'Eau »
Tous les élus de l'eau présents sont invités à signer leur Charte

19H50 Mot de clôture

Célia Blauel, Adjointe à la Ville de Paris en charge de l'eau

20H00 Cocktail

2005-2015: un bilan et de nouveaux engagements

L'année 2015 est une année décisive pour le développement, une année de bilan et une année de nouveaux engagements, avec l'adoption d'un cadre global de financement à Addis Abeba en Juillet, le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la définition des nouveaux Objectifs de Développement Durable en septembre, et enfin la COP 21 en décembre pour la lutte contre le changement climatique.

La problématique de l'eau a une place centrale dans toutes ces réflexions et doit faire l'objet d'engagements forts et concrets.

En effet, aujourd'hui encore dans le monde, 1 personne sur 4 boit une eau contaminée par des matières fécales, et 1 personne sur 3 est privée de la dignité d'un service d'assainissement fonctionnel et hygiénique.

Or, chaque être humain sur cette planète a un droit inaliénable et vital à une eau potable et un assainissement qui ne mettent pas quotidiennement sa santé en danger.

Ce **Droit à l'eau potable et à l'assainissement**, reconnu par l'Assemblée des Nations Unies comme un Droit de l'Homme en Juillet 2010 est encore loin d'être respecté dans de nombreux pays, et il est urgent d'accélérer sa mise en œuvre.

Répondre à ce défi mondial est l'affaire de tous, institutions internationales, gouvernements, ONG locales ou internationales, entreprises, autorités locales et citoyens, pour agir de concert et mettre en œuvre des solutions concrètes et durables.

Depuis maintenant 10 ans, la France a mis en place un **mécanisme de solidarité innovant** qui permet aux acteurs locaux français de s'engager pour contribuer à leur échelle à relever le défi de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

La loi Oudin-Santini, votée en 2005 sous l'impulsion de Jacques Oudin au Sénat et André Santini à l'Assemblée Nationale, autorise depuis lors les collectivités territoriales, les syndicats d'eau et d'assainissement, et les agences de l'eau, à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

En 2013, ce dispositif a permis de mobiliser 23,5M€ et ce sont au total 150M€ qui ont été mobilisés depuis 2005 via le 1% pour améliorer considérablement les conditions de vie des populations bénéficiaires des actions financées.

En cette année 2015, où l'heure est aux nouveaux engagements qui définiront les politiques de développement pour les années à venir, il est opportun de profiter des 10 ans de ce dispositif pour en faire le bilan, voir en quoi il a pu contribuer au développement de certains pays, quelle a été l'ampleur de la mobilisation, quels sont les types d'actions menées, quels en sont les impacts, et quelle est la pertinence d'agir à cette échelle.

Ce sera aussi l'opportunité de réfléchir aux **pistes concrètes** pour l'amplifier, prendre de **nouveaux engagements**, et inspirer les futures décisions en montrant des expériences concrètes.

Lancement des « élus de l'eau »

Une première proposition concrète pour valoriser et amplifier cette dynamique, et prendre de nouveaux engagements : les « Elus de l'Eau ».

Cet évènement sera l'occasion de lancer une nouvelle campagne de mobilisation.

Il ne s'agit pas d'une campagne électorale, mais d'une campagne solidaire!

Des élus locaux français, très engagés en solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement, signeront la Charte des Elus de l'Eau, pour s'engager au quotidien à mobiliser leurs pairs en témoignant de leur expérience concrète, et encourager ainsi de nouvelles collectivités territoriales à s'impliquer en coopération via le 1% solidaire pour l'eau.

Les élus de l'eau

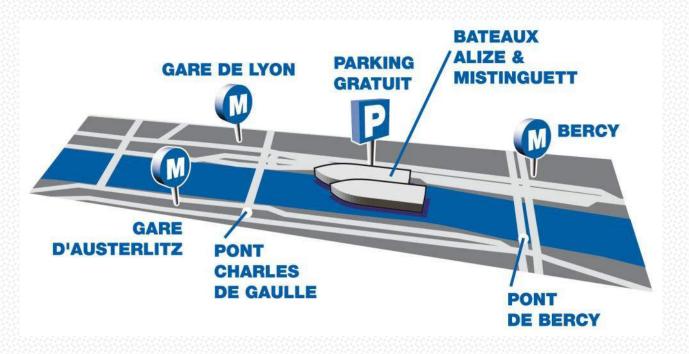
Plus d'information sur: www.pseau.org/fr/elus-de-leau

Lieu de l'évènement Le Bateau Alizé

Embarquement au **Port de la Râpée, Paris 12e**Au pied du pont Charles de Gaulle, Rive droite
sous la Maison de la RATP
Entre la Gare de Lyon et le Ministère des Finances **Métro Gare de Lyon**

Parking privé et gratuit sur le Port de la Râpée devant le bateau

Plan d'accès



1 personne sur 4 dans le monde consomme de l'eau non potable



1 personne sur 3 ne dispose pas d'un assainissement approprié



2 millions de décès chaque année sont dus à l'insalubrité de l'eau et au manque d'assainissement et d'hygiène



Mobilisons-nous!



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL









